

CFDT Banque Courtois
Michèle BLEUSE et Jean-Luc BARRE
Délégués Syndicaux Centraux CFDT

33 rue de Rémusat, 31000 TOULOUSE
Téléphone : 05.61.10.82.35
Mail : cfdtcourtois@gmail.com

A l'attention de Monsieur Frédéric OUDEA,
Président Directeur Général de la Société
Générale.

Objet : Lettre ouverte à Frédéric OUDEA concernant la disparition de la Banque Courtois du fait de la fusion/absorption du Groupe Crédit du Nord par la Société Générale.

Monsieur le Président Directeur Général,

Tous les clients de la Banque Courtois ne sont pas forcément conscients de l'appartenance de leur Banque au Groupe Crédit du Nord. Et lorsque c'est le cas, beaucoup ignorent que l'unique actionnaire de ce dernier est la Société Générale.

Pour les salariés de la Banque Courtois, la décision de fusion/absorption des banques régionales du Groupe Crédit du Nord par la Société Générale n'est qu'un secret de polichinelle, et ce, malgré les efforts des dirigeants du Groupe et de la Banque Courtois pour les « distraire » : avec une vraie-fausse fuite dans le Figaro le 22 septembre, avec des groupes de travail devant travailler jusqu'au 30 novembre sur une vraie-fausse nouvelle banque, avec des vraies-fausse annonces de ne pas provoquer de départs contraints, ... etc. D'ailleurs, au final, les communications des dirigeants des différentes filiales divergent et se contredisent quant à la finalité prévue par la Société Générale.

Avant même d'évoquer les conséquences sociales découlant du vote par le Conseil d'Administration de la Société Générale sur cette fusion/absorption qui entraînera la disparition de la Banque Courtois, nous voulons en interroger les fondements.

Rappelons que :

- La Banque Courtois est une banque historique, puisque c'est la doyenne des banques françaises (1760). D'abord implantée à Toulouse, elle a su se développer et être reconnue tant sur l'ensemble de la Région Occitanie que sur la Région Nouvelle Aquitaine,
- la Banque Courtois est un Etablissement régional, qui accompagne au quotidien ses clients de l'Atlantique à la Méditerranée,

- l'analyse annuelle des résultats sur de nombreuses années révèle que les salariés de la Banque Courtois sont parmi les plus productifs de la profession,
- le taux de rentabilité, ainsi que le coefficient d'exploitation de la Banque Courtois sont bien meilleurs que ceux de la Société Générale,
- depuis 1997, date du rachat du Groupe Crédit du Nord par la Société Générale, la Banque Courtois a participé au renforcement des fonds propres de son actionnaire, le Crédit du Nord, en lui versant plus de 500 millions d'euros de dividendes cumulés sur la période,

Légitimement, nos interrogations sont les suivantes :

- pourquoi supprimer une marque historique ancrée et reconnue sur des territoires aussi vastes que les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine ?
- pourquoi détruire la valeur économique avérée de l'enseigne Banque Courtois et faire fi de la qualité de sa clientèle dont le profil correspond pourtant à ce que vous appelez votre « cœur de cible »?
- pourquoi prendre le risque de faire partir des clients et des salariés de qualité alors qu'ils sont viscéralement attachés au modèle de leur banque ? La Direction a-t-elle mis en avant « la fierté d'appartenance » des uns et des autres à la Banque Courtois, lorsque cela l'a arrangé,
- pourquoi diluer le "modèle relationnel et de proximité" et faire disparaître les « avantages d'une banque régionale, à taille humaine » qui sont la marque de fabrique de la Banque Courtois, et dont le Groupe n'a cessé de faire la promotion tant auprès des clients que des salariés ?
- pourquoi continuer à dérouler ce projet destructeur, défini de longue date par votre équipe alors que nous vivons une période d'incertitude sanitaire qui entraîne des inquiétudes sur les finances et les revenus, entre autres, tant pour les clients que pour les salariés ?

L'agilité du Groupe doit amener à revoir ce projet afin de prendre en compte le contexte et adopter, en responsabilité, une démarche protectrice et respectueuse.

Dans l'attente de lire vos réponses, Monsieur le Président Directeur Général, sur ces éléments importants tant pour les clients que pour les salariés,

Bien cordialement.

Pour l'équipe CFDT de la Banque Courtois
Michèle BLEUSE et Jean-Luc BARRE
Délégués Syndicaux Centraux CFDT

Pièce jointe : [Information CFDT aux salariés du Groupe Crédit du Nord](#), publiée le 2 novembre 2020 sur le site www.cfdt-courtois.fr